

Commune de GIRAUVOSIN

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2018

Département
MEUSE

Arrondissement
COMMERCY

Canton
COMMERCY

L'an deux mille dix-sept et le vingt six octobre , le Conseil Municipal de la commune de GIRAUVOSIN étant assemblé au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Evelyne DULEY

Date de convocation :
11/01/2018

Tous les membres présents :
Mme Evelyne DULEY , Mr hervé LOMEL , Mr David DEL- SAVIO
Mme Carole DAUDIER , Mme Alice PEROT , Mr Michel CHENOT
Mr Denis-Richard BLACKBOURN

Nombre de conseillers
En exercice : **7**
Présents : **7**
Votants : **7**

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, un scrutin a eu lieu et **Mr Hervé LOMEL**.....a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a accepté.

OBJET
Changement des compteurs électriques

N°2018 /05

Le Président expose à l'assemblée la demande d'Enedis pour changer les compteurs électriques de la Mairie ,du secrétariat et de l'éclairage public .

Le Conseil Municipal , considérant que ces changements de compteurs ne sont pas obligatoires et dans l'attente de renseignements plus précis sur le fonctionnement des compteurs communicants de type Linky , décide d'appliquer le principe de précaution et demande à l'unanimité :

Que les compteurs actuels , qui fonctionnent parfaitement , ne soient pas changés .

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
du 29/01/2018

et publication ou notification
du 29/01/2018



Le Maire ,

DÉLIBÉRÉ en séance les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme par le Maire soussigné qui certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prescrites par les articles L.2131-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Recours, informations des usagers :

Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Ces fiches vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais de recours etc...

Elles vous seront adressées gratuitement sur simple demande, par lettre ou par téléphone au :

Tribunal Administratif de Nancy - 5, place de la Carrière - C.O. n°38

54036 NANCY CEDEX • ☎ 03.83.17.43.43